Société Royale de Tir "Le Radar" asbl
Rue Victor DeBecker, 5 A
5030 Gembloux
Tél: 081-610239
Numéro d'entreprise: 0451.616.954
IBAN: BE68.0016.5344.6034
BIC: GEBABEBB

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2024

L'assemblée générale de la SRT Le Radar asbl s'est réunie le dimanche 28 janvier 2024 à 5030 Gembloux, rue Victor De Becker 5a, sous la présidence de Monsieur Stéphan Bergiers.

La séance est ouverte par le Président à 10:10 Hr.

1. Ordre du jour:

1. **Administration**
   - 1.1 Désignation d'un scrutateur:
     - 1.1.1 Monsieur Marvin Ulbrich se présente spontanément.
   - 1.2 Prise des présences et vérification du quorum pour valider l'assemblée générale:
     - 1.2.1 Présents: 32, procurations 6, absents: 1, soit 97% des voix présentes ou représentées. Le quorum est donc très largement atteint.

2. **Président**
   - 2.1 Minute de silence.
   - 2.2 Accueil et vœux de Nouvel An:
     - 2.2.1 Le président présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.
   - 2.3 Remarques diverses:
     - 2.3.1 Voir annexe 01

3. **Secrétaire**
   - 3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2023:
     - 3.1.1 Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
   - 3.2 Nous perdons deux membres effectifs pour raisons professionnelles et personnelles, Messieurs de Frésart Frédéric et Willame Thierry:
     - 3.2.1 L'assemblée prend note.
   - 3.3 Monsieur Lamalle Laurent devient membre effectif:
     - 3.3.1 L'assemblée prend note.
   - 3.4 Monsieur Barthélémy Eric est candidat pour un mandat d'administrateur (vote):
     - 3.4.1 L'assemblée a voté: 38 voix pour, 1 voix contre et une abstention.

4. **Trésorier - Gérant**
   - 4.1 Présentation des comptes 2023 (voir annexe 01).
   - 4.2 Présentation du budget 2024 (voir annexe 01)
   - 4.3 Rapport des vérificateurs aux comptes:
   - 4.4 (Vote) Approbation des comptes:
     - 4.4.1 L'assemblée approuve les comptes 2023 à l'unanimité.
   - 4.5 (Vote) Approbation du budget 2024:
     - 4.5.1 L'assemblée approuve le budget 2024 à l'unanimité.
   - 4.6 Décharge donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget:
     - 4.6.1 Décharge est donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget.
   - 4.7 Désignation de deux vérificateurs pour les comptes 2024 ainsi qu'un vérificateur de réserve:
     - 4.7.1 Madame Delcorps Murielle et Monsieur Harzée Robert sont désignés comme vérificateurs aux comptes et Monsieur Zorgniotti Kévin est désigné comme réserve.

4.8 Cotisations pour l'année 2024:

4.8.1 Adulte: 150 € - Adulte sous le même toit: 110 € - Junior (16-18 ans): 85 € - Jeune (jusque 15 ans): 65 €

4.9 Remboursement des médailles du championnat national + international (voir annexe 01)

5. **Divers**

5.1 Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée par le Président à 10:35Hr.

Fait à 5030 Gembloux, le 03/02/2024

Gérard Content	Stéphan Bergiers
Administrateur - Secrétaire	Administrateur – Président